

15ème législature

Question N° : 988	De Mme Marguerite Deprez-Audebert (Mouvement Démocrate et apparentés - Pas-de-Calais)	Question écrite
Ministère interrogé > Transports		Ministère attributaire > Transports
Rubrique >emploi et activité	Tête d'analyse >Importance de l'éducation à la mobilité	Analyse > Importance de l'éducation à la mobilité.
Question publiée au JO le : 12/09/2017 Réponse publiée au JO le : 30/01/2018 page : 824		

Texte de la question

Mme Marguerite Deprez-Audebert attire l'attention de Mme la ministre, auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports, sur l'importance de l'éducation à la mobilité et l'opportunité d'en faire un sujet de réflexion lors des prochaines « assises de la mobilité ». Lors de ces assises, dont l'objectif est de définir le plan quinquennal des multiples actions liées à la mobilité, la réflexion va-t-elle prendre en compte celles et ceux - encore beaucoup trop nombreux - qui ont peu d'appétence pour la mobilité et qui se refusent - souvent par crainte ou par manque d'habitude - à se déplacer ? De trop nombreuses familles choisissent le lycée de proximité pour leur enfant, au détriment des compétences ou des aspirations de ce dernier, créant ainsi les conditions d'un potentiel échec ultérieur. On en voit refuser souvent par peur, mais aussi par manque d'intérêt les voyages de classe, pourtant gratuits, pour leurs enfants. Par ailleurs, de trop nombreuses personnes sans emploi refusent des postes qui les délocaliseraient de leur lieu actuel de résidence, par crainte de tout perdre. Le mot « déménager » est pour ces personnes absent de leur vocabulaire, en tous cas une éventualité inenvisageable. Cette résistance au mouvement est certes liée à l'éducation mais mérite d'être prise en compte lors des « assises de la mobilité » afin d'avoir une réflexion globale et transversale sur un sujet qui touche bon nombre de concitoyens. Elle lui demande sa position sur cette question.

Texte de la réponse

L'accès à la mobilité dimensionne la vie économique autant que sociale. Certaines difficultés sont particulièrement marquées dans les zones rurales ou peu denses, et pour certains publics fragiles : personnes non motorisées, en recherche d'emploi, en situation de handicap... Cette problématique est abordée dans le cadre des Assises de la mobilité et a fait l'objet d'un groupe de travail spécifique, autour de la mobilité « plus solidaire ». Les discussions, toujours en cours, entre les différents membres du groupe de travail, font émerger la nécessité d'accompagner certains publics ou territoires ciblés sur l'accession à la mobilité. L'éducation à la mobilité est un sujet particulièrement présent au sein de ces discussions et a fait l'objet de propositions de mesures au sein du groupe de travail. Certains ateliers ont notamment évoqué la possibilité d'accompagner les professionnels de l'éducation pour mettre en œuvre des actions de formation spécifiques dans des établissements scolaires.